

Courrier d'accompagnement de vos appels de cotisations

Madame, Monsieur,

La facture du solde des cotisations 2024 que vous venez de recevoir est impactée par :

- La hausse de l'assiette sociale car pour la majorité d'entre vous, dans l'assiette triennale, les revenus moyens 2020 sont remplacés par des revenus moyens 2023 plus élevés,
- La hausse du smic.

Nous constatons donc une augmentation globale du montant des cotisations 2024.

*Comme chaque année, **la MSA vous accompagne** en cas de difficultés de trésorerie :*

- Les entreprises confrontées à des difficultés de paiement des cotisations sociales peuvent bénéficier d'un échéancier pour le paiement de leurs cotisations personnelles et/ou de la part patronale des cotisations sur salaires. Pour solliciter un étalement, il appartient à chaque exploitant d'intervenir auprès du service Recouvrement de la MSA afin de définir les modalités d'apurement des charges sociales. Le service recouvrement est sensibilisé sur le contexte actuel des filières et demeure à disposition pour trouver une solution adaptée à chaque situation :
 - [MSA Armorique : 02 98 85 59 60 \(n° direct\)](tel:0298855960)
- Vous trouverez des informations complémentaires sur cette mesure et vous pourrez directement télécharger le formulaire de demande d'échéancier de paiement en consultant le site internet de votre MSA, dans la partie Exploitant/paiement des cotisations exploitants.
- Par ailleurs, une enveloppe de prise en charge de cotisations est attribuée à la MSA pour accompagner les entreprises en situation difficile du fait de crises climatiques (sécheresse, gel, intempéries, tempête CIARAN), sanitaires (grippe aviaire, filières ovine et bovine, ...), ou de difficultés économiques conjoncturelles. L'année dernière la MSA Armorique a pu accompagner près de 400 exploitants et dans les prochaines semaines, nous allons à nouveau notifier des prises en charge de cotisations à ceux qui en ont fait la demande. Lors de vos échanges avec le service recouvrement, il vous sera éventuellement proposé de compléter un dossier de demande de prise en charge pour les enveloppes à venir sur 2025.
- Au-delà de ces mesures économiques, la MSA rappelle qu'elle mène des actions d'accompagnement des chefs d'exploitation, de leur famille et de leurs salariés. Nos agents d'accueil sont à disposition, dans l'ensemble de nos points d'accueil afin de proposer un "rendez-vous des prestations", un temps d'échange permettant de s'assurer que chacun bénéficie de l'ensemble de ses droits sociaux.
- Nos travailleurs sociaux sont aussi à l'écoute. Il est possible de rencontrer un interlocuteur de terrain avec lequel évoquer, de manière confidentielle, ses inquiétudes professionnelles ou personnelles.

➤ [Pour un RDV : 02 98 85 79 79](tel:0298857979)

La MSA Armorique